

**CADRE DE REPONSE**

*[Objet : à adapter à chaque marché*

*Utiliser la ligne « lot » le cas échéant. Le plus souvent le CCAP est commun à l’ensemble des lots.]*

**OBJET DU MARCHE :**

**PRELEVEMENTS ET ANALYSES D’ECHANTILLONS D’EAU, DE SEDIMENTS ET DE MATIERES EN SUSPENSION DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SURVEILLANCE DES BASSINS RHONE-MEDITERRANEE ET DE CORSE**

**Marché n° 2025-02**

**Lot 1 -**

**Prélèvements et analyses d’échantillons d’eau dans le cadre du**

**programme de surveillance de l’état chimique des eaux souterraines**

**des bassins Rhône-Méditerranée et Corse.**

**Service responsable de la passation du marché**

**Technique :** Département de de la connaissance et de la planification /

Service Données Techniques

2-4, allée de Lodz 69363 LYON cedex 07

**Administratif :**Secrétariat général /Service Achats et Affaires

Juridiques

2-4, allée de Lodz 69363 LYON cedex 07

Le document contient 12 pages, 5 articles



**Le présent document constitue le cadre de réponse que les candidats doivent respecter pour la rédaction de leur offre (Article 5.2 du règlement de la consultation) qui :**

* ne contiendra pas plus de **212** pages au global (**12** pages document initial hors page de garde + **200** pages maximum pour l’ensemble des réponses – police Calibri 11 au minimum).
* peut être complété par des annexes dont le nombre n’est pas limité. Ces annexes doivent être paginées et référencées dans le cadre de réponse.

**En cas de non-respect de ces limitations, l’offre du candidat sera déclarée irrégulière et sera rejetée (cf. art 5.2 du règlement de la consultation).**

**Attention, dans les annexes ne doit pas figurer une note technique ou note méthodologique.**

Les réponses aux questions posées **doivent** être complétées dans ce cadre de réponse, dans la partie « réponse du candidat » :

1. **Prestations de prélèvements, flaconnage, conditionnement des échantillons ET TRANSPORT**

Il est demandé au candidat un descriptif détaillé de l’organisation prévue pour assurer chacune des prestations relatives aux prélèvements. Il inclut :

* 1. **Effectif, profils professionnels et expériences des préleveurs**

Il est demandé au candidat :

* l’effectif du personnel affecté aux prélèvements dans le cadre de ce marché.

**Réponse du candidat :**

* le profil professionnel et l’expérience des personnels affectés aux prélèvements dans le cadre de ce marché. Il joint tous les justificatifs attestant de la compétence des intervenants sur les opérations de prélèvement d’eaux souterraines (habilitations, attestation de stages, de formations…).

**Réponse du candidat :**

* les audits internes et les plans de formations prévus.

**Réponse du candidat :**

* 1. **Organisation des tournées de prélèvements**

Il est demandé au candidat l’organisation mise en place pour :

* la mise à disposition de l’agence du planning prévisionnel détaillé du programme de prélèvement au travers d’un agenda partage sur internet.

**Réponse du candidat :**

* la préparation et la réalisation des tournées (déroulement d’une tournée-type…).

**Réponse du candidat :**

* assurer la liaison technique avec et entre les différentes équipes de prélèvements.

**Réponse du candidat :**

* 1. **Réalisation des prélèvements et des mesures associées**

Il est demandé au candidat :

* les moyens mis en œuvre pour s’assurer que les prélèvements sont effectués à l’endroit désigné par les fiches descriptives des stations, et sur des eaux brutes non traitées.

**Réponse du candidat :**

* la démarche adoptée lors de l’opération de prélèvement afin de limiter les risques de contamination des échantillons.

**Réponse du candidat :**

* la liste des matériels utilisés pour l'exécution de chacune des prestations ainsi que les procédures de suivi et de contrôle de ces matériels dont le suivi métrologique des appareillages de terrain. Il décrit également le matériel mis en œuvre pour le prélèvement des différents types d’ouvrages et des sources.

**Réponse du candidat :**

* la procédure mise en place en cas de panne ou de dysfonctionnement du matériel prévu initialement (boîtier, sondes…).

**Réponse du candidat :**

* les procédures d’hygiène et de sécurité mises en place pour assurer la protection des personnels.

**Réponse du candidat :**

* 1. **Renseignement et transmission des informations de terrain**

Il est demandé au candidat :

* l’organisation mise en place et les outils utilisés pour assurer le recueil et la transmission des mesures (mesures in situ et mesures environnementales) et observations de terrain.

**Réponse du candidat :**

* un modèle de fiche de prélèvement.

**Réponse du candidat :**

* un modèle de compte rendu des tournées de prélèvement ;

**Réponse du candidat :**

* l’organisation mise en place pour assurer la remontée régulière d’informations de terrain (mise à jour des fiches descriptives des stations).

**Réponse du candidat :**

* 1. **Flaconnage**

Il est demandé au candidat :

* la liste du flaconnage retenu pour les paramètres à analyser dans le cadre du marché.

**Réponse du candidat :**

* la description des raisons du choix du flaconnage retenu (contamination, perte, volatilisation, photosensibilité).

**Réponse du candidat :**

* une note d’information qui fait clairement apparaître :
  + pour chaque flacon son volume, son matériau et son affectation ;
  + les consignes inhérentes au maniement et au remplissage de chacun de ces flacons.

**Réponse du candidat :**

* 1. **Conditionnement, refroidissement, conservation des échantillons**

Il est demandé au candidat :

* de proposer un système permettant de contrôler la température des échantillons depuis le prélèvement jusqu’à la réception au laboratoire.

**Réponse du candidat :**

* de décrire les modalités de conditionnement, de refroidissement, de maintien à température et de conservation des échantillons.

**Réponse du candidat :**

* de décrire les actions correctives mises en place en cas de non-respect du refroidissement des échantillons.

**Réponse du candidat :**

* 1. **Contrôle de l'absence de contamination**

Il est demandé au candidat :

* de décrire les modalités de contrôle de l’absence de contamination des échantillons lors des opérations de prélèvement (blancs de terrain, blancs de matériel, blancs de flaconnage, etc. ).

**Réponse du candidat :**

* 1. **Transport et réception des échantillons**

Il est demandé au candidat :

* de décrire les modalités de transport des échantillons et les moyens mis en œuvre pour assurer l’acheminement des échantillons au laboratoire dans de bonnes conditions.

**Réponse du candidat :**

* de décrire comment il s’assure que tous les échantillons prévus sont bien arrivés au laboratoire.

**Réponse du candidat :**

* de décrire les actions correctives mises en place dans le cas de non-respect des délais d’acheminement.

**Réponse du candidat :**

* 1. **Coordination laboratoire/préleveur**

Il est demandé au candidat :

* de décrire les éléments de dialogue (consignes liées au remplissage des flacons, au conditionnement, au refroidissement et aux délais) que le laboratoire met en œuvre avec les équipes de prélèvement afin d’assurer une bonne coordination entre les opérations d’échantillonnage et les opérations de réception et d’analyses au laboratoire.

**Réponse du candidat :**

* de décrire les procédures mises en œuvre en cas de problème sur le terrain (étiquetage, flacon manquant…).

**Réponse du candidat :**

* 1. **Information de l’agence**

Il est demandé au candidat :

* de décrire les procédures mises en place pour informer l’agence de tous problèmes, changements ou évolutions pouvant affecter l’exécution du marché (délais, refroidissement, prélèvement…).

**Réponse du candidat :**

1. **Prestations d’analyses**

Cf art. 6.2 du règlement de la consultation.

Au préalable de l’analyse des éléments indiqués ici par le candidat, l’Agence vérifie que l’offre comprend, dans le tableau « annexe 4 » renseigné par le candidat, l’analyse de tous les paramètres prioritaires et d’au moins 90 % des paramètres recommandés :

- Si ces conditions (analyse de tous les paramètres prioritaires et d’au moins 90 % des paramètres recommandés) ne sont pas remplies, l’offre est rejetée.

- Si ces conditions sont remplies, les éléments seront jugés et notés à partir du descriptif des techniques d’analytiques (§ 2.2 du présent cadre de réponse) et de l’annexe 4 renseignée par le candidat (nombre de paramètres recommandés et complémentaires analysés, performances analytiques des paramètres prioritaires et recommandés c’est-à-dire les limites de quantification, les agréments et les accréditations).

* 1. **Performances analytiques telles qu’issues du remplissage de tableau de l’annexe 4**

Il est demandé au candidat, pour le groupe G7 uniquement (groupes G1 à G6 exclus), d’affecter dans l’annexe 4 au CCTP une famille tarifaire à l’ensemble des paramètres selon la technique analytique propre à chaque famille chimique. Par ailleurs, le candidat ajoute, le cas échéant, à chaque famille tarifaire les paramètres complémentaires quantifiés par cette technique. Ainsi, une famille tarifaire peut comprendre des paramètres prioritaires, des paramètres recommandés, ainsi que les paramètres complémentaires qu’il est possible d’analyser avec les techniques analytiques mises en œuvre pour cette famille. Ces paramètres complémentaires font donc partie intégrante de la prestation et de l’engagement du candidat.

Le prix unitaire de ces familles tarifaires est mentionné dans le bordereau des prix unitaires du lot (BPU-EF-Lot1.xlsx) qui est reporté automatiquement dans l’estimation financière (non contractuelle).

En outre, il est demandé au candidat d’introduire dans l’annexe 4 au CCTP et dans le bordereau des prix unitaire du lot (Onglet « BPU » du fichier Excel BPU-EF-Lot1 » et non dans l’onglet « Estimation financière de ce même fichier) les familles tarifaires composées des paramètres supplémentaires qu’il est en mesure d’analyser. Ces familles pourront être commandées en cours de marché (émission de bon de commande) suite à des évolutions de la réglementation en vigueur.

A titre d’exemple, l’annexe 5 au CCTP présente un modèle simplifié du tableau joint en annexe 4.

**REMARQUE IMPORTANTE : Pour les groupes G1 à G6, le coût de la filtration éventuelle au laboratoire (filtration précisée dans le tableau en fonction du paramètre analysé) doit être inclus au prix unitaire de l’analyse de l’ensemble des paramètres du groupe. En revanche, pour le groupe G7, cette filtration pouvant être demandée sur le terrain ou au laboratoire, le coût de cette prestation de filtration doit être distingué du coût unitaire de chaque famille tarifaire.**

En outre, il est demandé au candidat de **remplir** le tableau joint en annexe 4 au CCTP, en complétant, pour chaque paramètre**, tous les champs identifiés** :

* la limite de quantification ;
* l’accréditation ou équivalent dans le rapport d’essai ;
* L’agrément ;
* les méthodes d’analyses (les codes méthode 0 (méthode inconnue), 2 (méthode non fixée), 3 (méthode spécifique) et 386 (multi-extraction multi-détection) ne doivent pas être utilisées dans la mesure où la méthode est identifiée par le SANDRE) ;
* le rendement d’extraction ;
* l’incertitude analytique à la limite de quantification, avec un facteur d’élargissement k = 2 ;
* …

Le candidat pourra se référer aux indications mentionnées sur la feuille « Aide au remplissage du tableau », annexe 4 au CCTP.

Si le pli est remis sous format papier (copie de sauvegarde uniquement), le candidat joindra à son offre le tableau relatif à l’annexe 4 au CCTP sous format électronique (CD rom, clé USB…).

* 1. **Descriptif des techniques analytiques**

Il est demandé au candidat de décrire de façon détaillée les opérations suivantes, en présentant un descriptif des matériels utilisés :

* les techniques de minéralisation.

**Réponse du candidat :**

* les techniques d'extraction.

**Réponse du candidat :**

* les techniques d'étalonnage.

**Réponse du candidat :**

* les différentes filières analytiques mises en œuvre (décrire également les cas spécifiques des énantiomères et des paramètres calculés).

**Réponse du candidat :**

* les délais de démarrage des analyses et procédures mises en œuvre pour les respecter.

**Réponse du candidat :**

1. **PERTINENCE DE LA Démarche qualité**
   1. **Absence de contamination des échantillons**

Il est demandé au candidat de décrire :

* les moyens mis en œuvre pour éviter toute contamination des échantillons (nature des matériaux utilisés, etc.).

**Réponse du candidat :**

* les moyens mis en œuvre pour s’assurer de l’absence de contamination des échantillons au laboratoire (blancs).

**Réponse du candidat :**

* 1. **Transmission des résultats d’analyses au format EDILABO**

Concernant les échanges de données au format EDILABO, le candidat :

* décrit les procédures mises en œuvre pour valider les fichiers de résultats, leur conformité au scénario d’échange EDILABO.

**Réponse du candidat :**

* détaille les dispositions prises pour respecter les obligations décrites à l’article 3.2.8.2 du C.C.T.P. relatif à la transmission des résultats au format EDILABO.

**Réponse du candidat :**

* 1. **Procédure de contrôle des résultats d’analyses et gestion des demandes de confirmation**

Il est demandé au candidat de :

* décrire les contrôles des résultats d’analyses mis en place pour la physico-chimique (bilan azote, phosphore, balance ionique) et les micropolluants.

**Réponse du candidat :**

* décrire le traitement des différents types de demandes de confirmation.

**Réponse du candidat :**

* lister les réponses types qu’il est susceptible d’apporter pour les demandes de confirmation de résultats et de détailler les modalités correspondantes.

**Réponse du candidat :**

* décrire les modalités de mise en œuvre d’une seconde analyse pour confirmation d’un résultat analytique (avec ou sans demande de confirmation de l’agence).

**Réponse du candidat :**

* 1. **Essais inter-laboratoires**

Le candidat indique s'il participe à des essais inter-laboratoires mis en œuvre par des organismes indépendants et dans l'affirmative lesquels (avec fourniture des justificatifs en annexe).

**Réponse du candidat :**

1. **Démarche environnementale** **(cf. art 5 du CCTP)**

Il est demandé au candidat de décrire les démarches environnementales mises en œuvre dans le cadre de l’exécution du marché afin de limiter l’impact environnemental des prestations demandées.

**Réponse du candidat :**

1. **Prix**

Compléter obligatoirement le fichier « BPU-EF-Lot 1 », onglet « **BPU** »**(Annexe financière n° 1 à l'Acte d’Engagement)** correspondant au lot soumissionné, **en suivant les instructions de l’onglet « Notice ». Vérifier que l’onglet « BPU » est correctement renseigné ainsi que l’onglet « Estimation Financière ».**

Les seules modifications autorisées dans ce fichier sont, **sous peine d’élimination** :

* dans le **bordereau des prix unitaires** (ongletBPU du fichier BPU-EF-Lot 1.xlsx): ajout des familles tarifaires composées des paramètres prioritaires, des paramètres recommandés, ainsi que des paramètres complémentaires et supplémentaires ;
* dans l’**estimation** **financière**(ongletEF du fichier BPU-EF-Lot1.xlsx): ajout de ces **mêmes** familles tarifaires composées des paramètres prioritaires, des paramètres recommandés, ainsi que des paramètres complémentaires (paramètres supplémentaires exclus).
  1. **Prestations de prélèvements**

Le candidat explicite, dans son offre, la manière dont il a évalué le prix unitaire de chaque type de prestation liée au prélèvement dans le bordereau des prix unitaires (durée de la prestation, distance et/ou durée de déplacement en fonction des situations géographiques, nombre moyen de prestations par jour, coûts journaliers techniciens et/ou ingénieurs).

**Réponse du candidat :**

* 1. **Prestations d’analyses**

Le prix unitaire des différentes familles tarifaires est à mentionner **uniquement** dans le bordereau des prix.

En outre, il est demandé au candidat d’introduire dans le bordereau des prix (et non dans la simulation financière type non contractuelle) les familles tarifaires composées des paramètres supplémentaires qu’il est en mesure d’analyser. Ces familles pourront être commandées en cours de marché (émission de bon de commande) suite à des évolutions de la réglementation en vigueur.